

TRAVAIL Jérôme Laurent vient de signer le premier "emploi d'avenir" du territoire

« Mes missions me motivent »

Du haut de ses 20 ans, Jérôme Laurent ne s'attendait pas hier matin à être entouré de Cyrille le Vely, secrétaire général du préfet de Savoie et de Renaud Beretti, président de la Mission locale, pour la signature de son contrat de travail. Sous les applaudissements et les applaudissements, c'est avec émotion et satisfaction que le jeune homme a signé le premier "emploi d'avenir" du territoire initié par l'Acej (association cantonale enfance jeunesse) basée à Grésy-sur-Aix.

Mais avant de décrocher ce diplôme, ce diplômé d'un CAP R (agent polyvalent de restauration) a traversé quelques épreuves sans jamais baisser les bras. « J'ai voulu compléter ma formation en maison familiale et rurale. Malheureusement, rien ne s'est passé comme prévu avec mon patron. J'ai dû mettre un terme à ce contrat. Je suis alors retourné à "Avenir Jeunes" pour obtenir des conseils et des informations sur l'orientation. Je n'ai jamais lâché » explique Jérôme.

Je vais pouvoir enrichir mon CV »

Grâce à cette détermination et après deux ans de démarches,



Tout sourire, Jérôme Laurent a signé son contrat avec l'Acej (représentée par Julien Manniez), aux côtés de Cyrille le Vely, secrétaire général du préfet et de Renaud Beretti, président de la mission locale.

ce résident de Grésy-sur-Aix obtient un rendez-vous avec l'Acej pour un poste d'agent d'entretien. « J'ai effectué une semaine d'essai. J'ai apprécié la polyvalence du métier et le contact avec les enfants. On m'a même proposé de venir en aide à l'accueil périscolaire. J'apprécie qu'on me confie des responsabilités. »

Le test de Jérôme étant con-

cluant : la structure jeunesse et la mission locale lui proposent alors ce fameux "emploi d'avenir" d'une durée de trois ans. Pour lui, l'expression colle tout à fait à ses espérances. « Mes missions me motivent. Et à moins de 25 ans et avec peu de diplômes, je vais pouvoir enrichir mon CV grâce à ces trois années d'expériences. C'est une aubaine à l'heu-

re actuelle » se réjouit le garçon. Au niveau financier, il pourra bénéficier d'un salaire complet puisqu'il travaillera 35 heures par semaine.

Par ailleurs, Jérôme garde à l'esprit la formation qui est un volet phare de ce nouveau contrat destiné aux 16-25 ans. « À travers ma mission, je compte bien me perfectionner par les stages qu'on me propo-

REPÈRES

EMPLOI D'AVENIR

■ Destiné aux 16-25 ans (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) non diplômés ou diplômés d'un CAP-BEP à la recherche d'emplois depuis plus de six mois. Le contrat de travail peut être un CDI ou un CDD de 1 à 3 ans.

AUTRES CONTRATS

■ La mission locale Bassin Aixois-Albanais-Bauges-Chautagne propose deux autres contrats aidés le CAE (secteur non marchand) ou le CIE (secteur marchand). 80 embauches de ce type ont été signées cette année.

RÉUNION

■ Les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration proposent aujourd'hui avec Avenir Jeunes, une journée d'informations à partir de 9 h à l'hôtel des Eaux. Une trentaine d'offres sont à pourvoir.

Cyndie BOUVIER

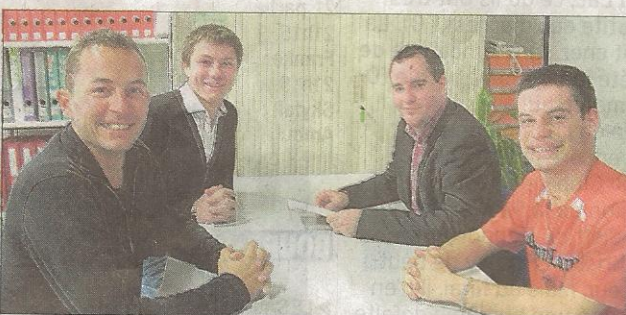
Le CAE est un bon tremplin »

Les contrats aidés sont-ils efficaces pour l'insertion professionnelle et sociale ? À cette question, Valentin Poncet répond "oui". Âgé de 20 ans, il a obtenu la fierté de l'Acej. Il a commencé dans la structure en qualité de stagiaire à l'association.

« Je suis investi avec cœur dans l'association qui me propose à chaque saison des missions supplémentaires » explique Valentin.

À force de ténacité, il décroche un CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) avec l'Acej pour pouvoir effectuer un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. « J'ai réussi ce diplôme. Le CAE est un bon tremplin. J'ai obtenu un CDI en mars dernier et on me propose de devenir responsable du pôle enfance » sourit le jeune homme qui sera le tuteur de Jérôme Laurent. □

Emploi d'avenir : une opportunité pour les employeurs



Sur les dix employés à temps-plein de l'Acej, quatre salariés sont en contrats aidés.

Mis en place le 1^{er} novembre dernier, le dispositif "emploi d'avenir" s'adresse essentiellement au secteur non marchand (associations, collectivités, hôpitaux...). La durée du contrat (1 an minimum), la disponibilité à

temps-plein de l'employé dans la structure et le financement de ce contrat par l'État à hauteur de 75 % du SMIC séduisent les employeurs. « Il y a beaucoup moins d'incertitudes qu'avec les autres contrats aidés qu'il

fallait réétudier environ tous les six mois. On va pouvoir construire un véritable projet d'insertion pour Jérôme. Il aura toute sa place dans l'association » explique Julien Manniez, président de l'Acej qui a l'habitude de faire appel à ce type d'embauche.

3 000 jeunes savoyards sont en difficultés d'emplois

Ce nouveau dispositif, qui combine emploi et formation, a donc de beaux jours devant lui. « Il a été rapidement mis en place en Savoie. C'est une fierté surtout que plus de 3 000 jeunes savoyards sont en difficultés d'emplois » a précisé Cyrille Le Vely.

C.B.

LE CHIFFRE

00 C'est le nombre d'emplois d'avenir à pourvoir en Savoie. La mission locale aixoise, qui accompagne environ 1 000 jeunes par an, se fixe l'objectif d'en satisfaire une quarantaine sur son territoire.

TENNIS CLUB Le président et le directeur sportif ont choisi de se retirer

Michel Piget cède sa place